

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2021



- Former**
- Informer**
- Observer**
- Animer**

Table des matières

Introduction	4
I - L'activité du CREAI en 2021	7
A – L'Analyse des Pratiques Professionnelles et la Formation	8
1) Le catalogue de formation-accompagnement, vitrine de l'activité du CREAI	9
2) Analyse des Pratiques Professionnelles : une évolution considérable du nombre de séances	9
3) La formation intra se poursuit et se développe.....	11
4) Poursuite en 2021 de la baisse de l'activité de la formation en inter et des conférences-café-débat ..	12
5) Les accompagnements d'établissements et services en 2021	13
B - Les groupes d'animation régionale	15
1) Groupe IME-SESSAD	15
2) Groupe Régional Protection de l'enfance.....	16
3) Groupe Régional MAS-FAM	17
C – Les études menées par le CREAI	18
1) Etude REPEHRES.....	19
2) Etude sur le dépistage organisé des cancers du sein et colorectal pour les personnes handicapées vieillissantes.....	20
3) Etude sur les PCPE	25
4) Etude sur les Plateformes de répit (PFR)	25
5) Engagement d'une étude sur les DITEP.....	27
6) Engagement d'une étude sur les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)	27
7) Engagement d'une étude visant à l'identification et la cartographie des ressources et compétences dans le secteur médico-social	29
C – Journée d'étude : le colloque régional du 30 novembre 2021	30
II - Vie de l'équipe - Vie associative - Communication	32
A - Vie de l'équipe	33
1) La composition de l'équipe de permanents au 31 décembre 2021.....	34
2) La composition de l'équipe de vacataires en 2021	35
B - Vie associative	36
1) Un Bureau et un Conseil d'Administration renouvelés.....	36
2) Le pouvoir d'agir, au cœur de la réflexion du Conseil d'Administration	38
C - Adhérents et contributeurs en 2021	39
D - La participation à la vie de l'ANCREAI	39
E - La communication	40
1) Le site Internet www.creaicentre.org	40
2) La revue "Traverses"	41
Conclusion	42

Introduction

par Claude Laizé, Président



L'année 2021 au CREAI s'est révélée particulière. Bien sûr, il y a eu le retour de la crise sanitaire, avec ses impacts, mais elle n'a pas affecté l'activité qui a été bonne. La grande conscience professionnelle de l'équipe, son engagement vis-à-vis du CREAI et son adaptabilité ainsi que le port du masque, les gestes barrière et les visioconférences ont permis de tenir le virus à bonne distance même si quelques personnes l'ont contracté... C'est une situation à laquelle nous devons sans doute nous habituer...

C'est **le renouvellement substantiel de l'équipe** qui a marqué cette année 2021 :

- le renouvellement du président et du vice-président en mai, après la démission de M. Noël LE GOFF, départ prévu de longue date et anticipé.
- le départ de Mme Séverine DEMOUSTIER, directrice, au 1^{er} octobre, pour rejoindre une autre fédération. Départ ni prévu ni anticipé... mais compensé aussitôt par l'embauche de Mme Pauline NOEL, notre nouvelle directrice.
- la démission d'un conseiller technique parti au 8 janvier 2022.
- mais aussi l'arrêt longue maladie d'un autre conseiller technique, absent au 2^{ème} semestre 2021.

Une équipe renouvelée

C'est donc au total sous la responsabilité d'une nouvelle équipe dirigeante et avec une équipe technique restreinte que le CREAI a terminé l'année 2021.

Outre les inquiétudes passées, avec une équipe renouvelée depuis janvier 2022, c'est aujourd'hui sous le signe d'un dynamisme et d'un entrain ravivé que l'avenir se dessine avec un climat d'empathie, entre anciens et nouveaux où chacun apporte son expertise.

Notre pôle d'une quinzaine de vacataires est précieux. C'est un prolongement indispensable des compétences de l'équipe que nous associons à nos valeurs et à nos manières de procéder.

Un résultat financier exceptionnel

Ce dynamisme apparaît dans le bilan d'activité et le résultat financier et s'ajoute au caractère particulier de cette année 2021 :

- **des prestations en analyse des pratiques, en hausse régulière depuis une dizaine d'années, qui ont bondi en 2021,**
- **des prestations d'accompagnement de projet qui ont explosé.**

Ces deux éléments expliquent **un résultat financier exceptionnel de 65 558 €.**

Si nous pouvons nous réjouir de ces résultats, nous devons aussi y voir un effet conjoncturel lié à un besoin sans doute stimulé par les nombreux mois de latence de la crise sanitaire, mais aussi à la pression des pouvoirs publics sur les établissements et services pour la transformation de l'offre vers l'effort inclusif, qui nécessite souvent de l'accompagnement.

Depuis plusieurs années nous constatons une baisse des formations « inter » (formations organisées sur site au CREAI). Le nombre croissant des formations « intra » (au sein des structures) rejoint la logique des accompagnements de projet et implique une adaptation croissante aux déplacements dans les six départements de la région.

Les études, dont il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'éléments de recherche universitaire, restent une activité constante et conséquente, en particulier vis-à-vis de l'ARS avec qui nous avons élaboré un processus de concertation mensuel, nécessaire pour mieux ajuster nos réponses. Une

réflexion est en cours sur le format des rapports d'étude où sont attendus des éléments plus synthétiques, facilement exploitables par les divers interlocuteurs concernés : administrations, professionnels, etc.

Les études ou les accompagnements s'inscrivent fréquemment dans des partenariats, en particulier avec l'ORS, l'URIOPSS ou d'autres CREAI.

Un des éléments de bonne santé du CREAI se mesure à son nombre d'adhérents et de contributeurs. Mais il a tendance à s'éroder progressivement et nous devons régulièrement mobiliser les associations vers l'esprit de solidarité du secteur social et médico-social. Cette part de financement représentait encore ces dernières années 20 % de nos ressources. Elle constitue un gage d'indépendance et de solidarité.

Au plan associatif, le CREAI dispose d'un bureau très actif constitué de 9 membres. Il se réunit une fois par mois avec la directrice afin de débattre et d'arrêter les orientations. Le Conseil d'Administration compte 17 personnes morales et 7 personnes physiques et donne l'occasion d'ouvrir des débats sur des sujets d'actualité. Nous souhaitons promouvoir au sein du CA une véritable dynamique de réflexion pour alimenter et définir les positions à tenir face aux évolutions sociétales et réglementaires qui percutent notre secteur.

En 2021, **la valorisation du bénévolat des membres du bureau a représenté 480 heures.**

Nous disposons de places vacantes au bureau et au CA et nous attendons d'y accueillir vos candidatures... Nous avons besoin de vous : **le CREAI, c'est vous.**

**Des assises
solides et
enthousiastes**

Le CREAI Centre-Val de Loire a conforté sa place dans la dynamique de l'ANCREAI, fédération nationale des CREAI, en participant régulièrement aux Conseils d'Administration, aux réunions des présidents et aux comités de directeurs. Nous bénéficions ainsi de la base de réflexion et d'information de cette instance nationale qui a été un appui précieux pour la nouvelle directrice et le nouveau président. C'est également une source de collaborations entre CREAI sur des actions ou des études.

Cette année écoulée, dans la prolongation de 2020, a permis la continuité de la certification Qualiopi (certification qualité dans les actions de formation) et du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données). Le CREAI sera désormais en conformité avec les exigences réglementaires actuelles. C'est un atout fondamental.

C'est donc sur des assises solides et enthousiastes que nous pouvons aborder l'avenir pourtant imprégné d'incertitudes : évolution sociétale marquée par l'individualisme et la concurrence, pandémie, dérèglement climatique et aujourd'hui la guerre aux portes de l'Europe. Autant d'éléments qui interagissent les uns avec les autres... Dans ce monde complexe, le CREAI entend défendre plus que jamais les principes de solidarité et d'humanisme **vers une société plus inclusive**, sans dogmatisme, en couvrant l'ensemble des publics en situation de vulnérabilité.

Les enjeux sont forts et nous incitent à poursuivre ou à développer de façon active et formelle des partenariats avec celles et ceux qui partagent les mêmes valeurs.





I - L'activité du CREAI en 2021

A – L'Analyse des Pratiques Professionnelles et la Formation



Depuis plusieurs années, le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Afin de répondre au mieux aux demandes actuelles des ESMS, il adapte régulièrement son offre : contenus, intervenants, tarifs, équipes de l'accompagnement, équipes de l'encadrement, analyse « hors les murs »...

L'analyse des pratiques professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

Elle repose donc sur :

- **un questionnement éthique et clinique**, en favorisant la mise en mot de sa pratique professionnelle,
- **un travail d'analyse** centré sur des situations ou des thématiques concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle,
- **un respect du cadre institutionnel et des places de chacun**, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité,
- **une compréhension des transformations** opérées dans les métiers du travail social.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...) quel que soit leur champ d'intervention.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager et de faire évoluer leurs pratiques. Le CREAI, comme pour l'ensemble des organismes proposant des formations-accompagnements à l'attention des professionnels en exercice, poursuit son objectif de maintenir et développer son activité, dans une période touchée par un contexte de crises structurelles du secteur médico-social, d'une crise sanitaire qui perdure, et de nombreux changements liés au « virage inclusif ».

En 2021, la poursuite de la crise sanitaire a continué à **générer de nombreuses inquiétudes et incertitudes et a demandé à l'équipe du CREAI une forte réactivité et adaptabilité** en poursuivant, comme en 2020, le maintien du lien avec les établissements et services (ESSMS), les groupes d'animation régionale, les intervenants vacataires, et en poursuivant des interventions sous forme parfois de groupes restreints et/ou de visioconférences. Nous avons été également contraints de reporter des dates d'intervention, surtout en analyse de la pratique (APP).

Malgré ce contexte difficile, le développement de l'APP (et des actions de formation continue et d'accompagnement) s'est poursuivi au cours de l'année 2021.

L'équipe du CREAI, fragilisée par des absences de salariés, a néanmoins réussi à maintenir et même à faire progresser l'activité. Elle a pu notamment s'appuyer sur la fidélisation d'une équipe stable et efficace d'intervenants vacataires.

1) Le catalogue de formation-accompagnement, vitrine de l'activité du CREAI

Notre catalogue de formation est désormais bien identifié par les ESSMS de la région. Il est distribué dès le mois de septembre par courrier ou par mail, afin de pouvoir répondre à la demande des salariés préparant leur plan de formation.

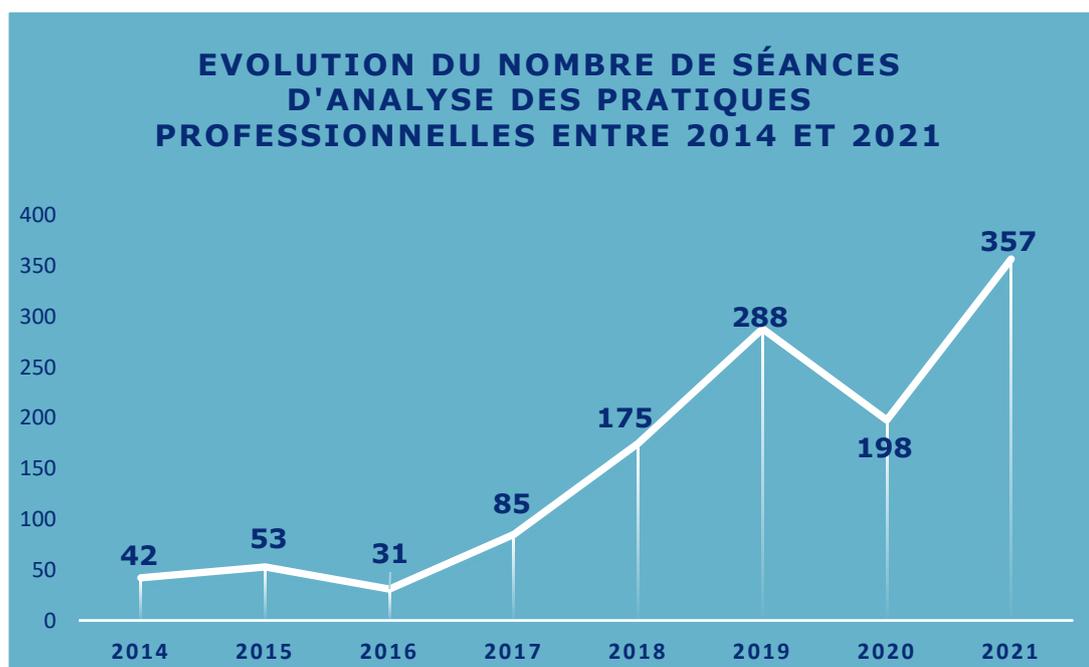
Il est le fruit d'une concertation avec les vacataires et l'équipe du CREAI, afin de renouveler sans cesse notre offre tout en maintenant les formations existantes toujours très demandées et supprimer celles qui ne rencontrent que peu ou pas d'intérêt.

L'arrivée de nouveaux vacataires constitue l'occasion de proposer de nouvelles thématiques qui répondent à une demande. Par exemple, nous avons proposé en 2021 une formation plébiscitée par les ESSMS sur le thème : « Introduction à l'étude de la personne âgée ».



2) Analyse des Pratiques Professionnelles : une évolution considérable du nombre de séances

Les directions d'ESMS continuent de solliciter le CREAI, car elles sont à la recherche de formateurs expérimentés intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques et qui présentent des profils différents mais complémentaires.



ANNÉES	NOMBRE DE SÉANCES APP (en moyenne)	NOMBRE DE STRUCTURES CONCERNÉES
2014	42 séances de 2 heures	3 structures
2015	53 séances de 2 heures	5 structures
2016	31 séances de 2 heures	5 structures
2017	85 séances de 2 heures	9 structures
2018	175 séances de 2 heures	15 structures
2019	288 séances de 2 heures	27 structures
2020 (crise sanitaire)	198 séances de 2 heures	27 structures
2021	357 séances de 2 heures	39 structures

On note un nombre important de **reconduites de conventions en analyse de la pratique** (on en compte 13 de 2020 à 2021), illustrant ainsi la satisfaction des directions d'ESSMS qui nous renouvellent leur confiance dans l'expertise du CREAI.

Le CREAI poursuit sa volonté d'encadrer et soutenir ses vacataires en organisant régulièrement des réunions en présentiel ou à distance permettant ainsi l'échange et le retour d'expériences, la diffusion d'informations sur le secteur, la réponse aux questionnements...

Les formateurs du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes concernant l'analyse des pratiques.

Les intervenants du CREAI Centre-Val de Loire, se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et service et ce, en amont de l'action.



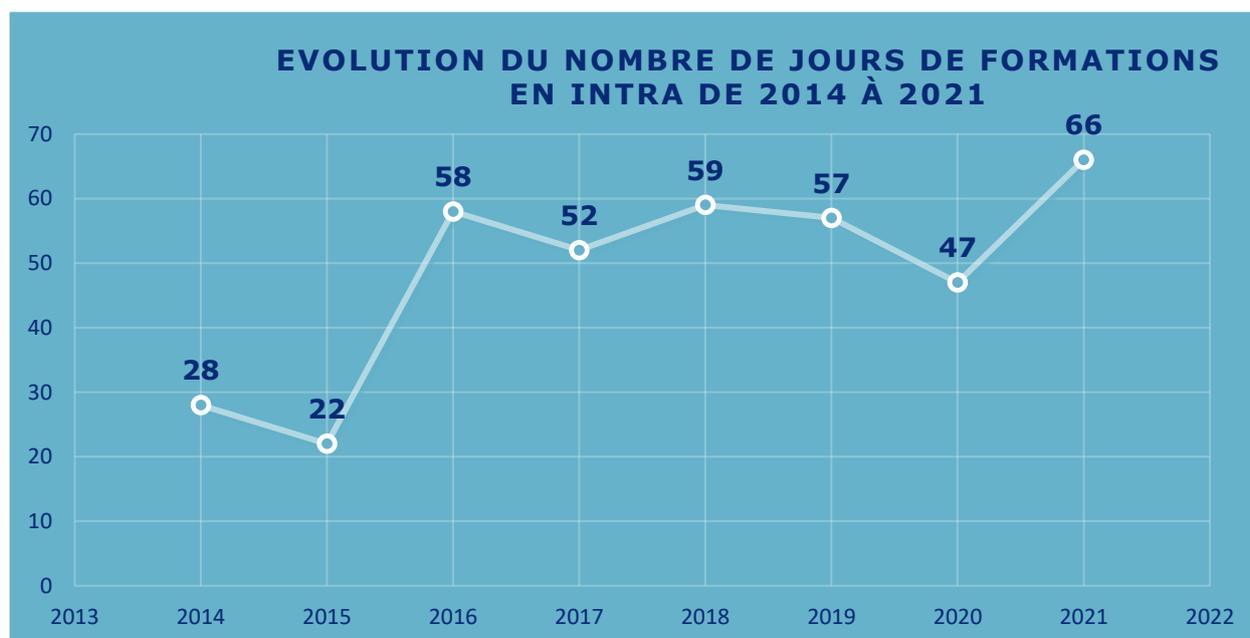
3) La formation intra se poursuit et se développe

L'objectif, avec les contraintes sanitaires, a été de maintenir une activité en formation intra. Cet objectif a été atteint même si nous avons été contraints de reporter, déplacer ou annuler certaines formations.

Nous avons choisi cette année de proposer à nouveau un large panel de thématiques dans le catalogue : la communication, le référent de parcours, handicap et vieillissement, troubles du comportement et nomenclature SERAFIN ont été particulièrement demandées cette année.

ANNÉES	NOMBRE DE JOURS DE FORMATIONS	NOMBRE DE STRUCTURES CONCERNÉES
2013	30 jours	12 structures
2014	28 jours	15 structures
2015	22 jours	11 structures
2016	58 jours	30 structures
2017	52 jours	27 structures
2018	59 jours	35 structures
2019	57 jours	25 structures
2020	47 jours	17 structures
2021	66 jours	23 structures

Les directions d'ESMS apprécient de pouvoir échanger avec le formateur/la formatrice en amont de la formation et de pouvoir adapter au mieux le programme en fonction de leur propre structure. Ce temps d'échange, très important pour les formateurs, permet une grande satisfaction des professionnels qui vont suivre la formation.



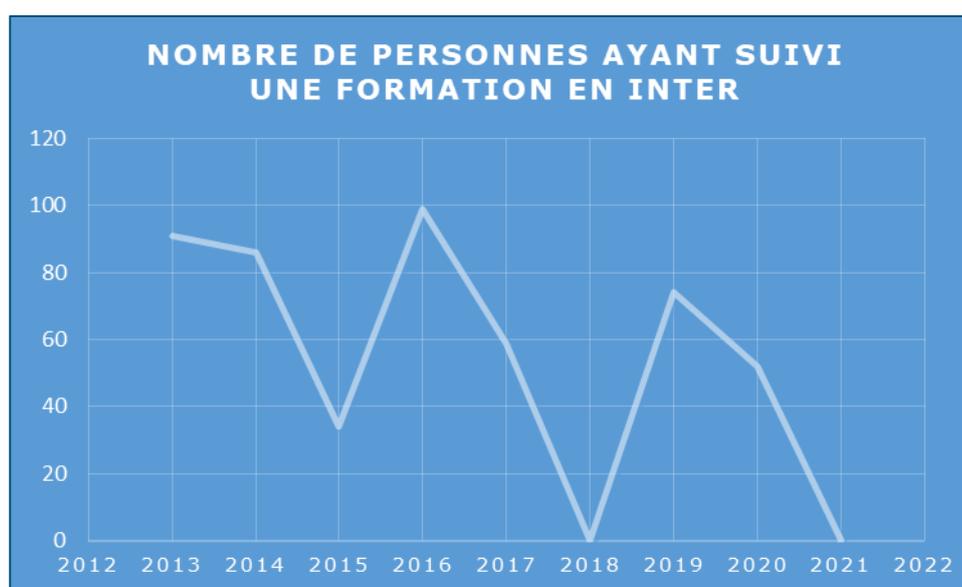
4) Poursuite en 2021 de la baisse de l'activité de la formation en inter et des conférences-café-débat

Nous avons constaté depuis plusieurs années une baisse importante des inscriptions des ESSMS en formation inter-établissements, qui s'explique entre autres par la volonté de réduire les coûts de formation.

C'est pour cette raison qu'en 2021 nous n'avons proposé que 7 formations en inter, uniquement dans la rubrique « Parcours et inclusion ». Aucune d'entre elles n'a pu être effectuée, faute d'inscriptions en nombre suffisant.

Les conférences-café-débat, initiées en 2018, n'ont pas non plus totalisé beaucoup de participants. Nous n'avons pu en maintenir qu'une seule sur les 6 prévues au catalogue; elle portait sur le thème : "Du projet personnalisé au parcours de vie : de l'institution à la plateforme des services".

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombres de formations proposées	18	19	16	39	36	35	12	17	7
Nombre de formations réalisées	9	7	6	10	9	0	4	3	0
Nombre de personnes ayant suivi une formation	91	86	34	99	59	0	74	52	0
Nombre de formations annulées	9	12	10	29	27	35	8	14	7



5) Les accompagnements d'établissements et services en 2021

La demande en accompagnement a fortement augmenté avec les transformations en cours dans les établissements.

ANNÉES	NOMBRE DE JOURS D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE STRUCTURES CONCERNÉES
2013	76	5
2014	29	4
2015	31,5	6
2016	35	5
2017	40	6
2018	30	7
2019	44	7
2020	15,5	4
2021	153	11

Du fait du contexte sanitaire et de l'absence du conseiller technique en charge du développement des accompagnements, certains ont dû être reportés, différés ou replanifiés dans le temps. Pour autant, cette activité, qui est l'une des plus importantes du CREAI, a connu **une forte hausse en 2021**.

Représentant **153 jours d'activité**, les accompagnements ont été déployés **sur 11 structures**. Les grandes thématiques abordées relèvent, sans surprise, de l'application des politiques publiques, de la transformation de l'offre, du passage en Dispositif (par exemple, le DAME) : virage inclusif, renforcement des réponses individuelles, interrogation sur l'adéquation des réponses apportées, logique de parcours... Tout ceci dans une logique territoriale mêlant structures de droit commun et structures médico-sociales. Il convient de faire changer les regards, faire évoluer les pratiques professionnelles.

D'autres accompagnements se sont faits sur la thématique de la démarche d'amélioration de la qualité et de l'évaluation des établissements (avec l'outil ARSENE), débouchant souvent sur des accompagnements à la rédaction de projets de service.





Perspectives 2022 de la formation et de l'accompagnement



Arrivée de 2 nouvelles conseillères techniques pour l'accompagnement, la formation et l'analyse des pratiques professionnelles, et afin de prospector de nouvelles conventions



Mise en place de Dendreo, logiciel en ligne de gestion des formations. Projet amorcé en 2021, à la fois dans le cadre de la digitalisation de la formation, mais aussi pour la poursuite de la certification Qualiopi.



Élaboration du catalogue de formation 2023



Renforcement de l'équipe des vacataires, avec de nouvelles recrues

B - Les groupes d'animation régionale

En 2021, les quatre groupes animés jusqu'à présent par le CREAI (MAS-FAM, Protection de l'enfance, IME-SESSAD, ESAT) n'ont pas pu se réunir ou ne se sont réunis qu'à un rythme très limité, en raison des contraintes d'agenda d'une part, et d'autre part en raison du contexte très difficile auquel les professionnels ont dû faire face.



1) Groupe IME-SESSAD

La dernière réunion de ce groupe a eu lieu en décembre 2020 et il n'a pas pu se réunir en 2021, du fait du départ de la directrice du CREAI et de l'absence du conseiller technique en charge de son animation.

Composition du groupe IME-SESSAD en 2021 :

DEPT	Etablissement	Association gestionnaire
37	IME/SESSAD	La Source
45	IME/SESSAD	Les Clos du Loiret
45	SESSAD	Les Clos du Loiret
18	SESSAD	PEP 18
36	IME-EME-UEE	PEP 36
36	IME-EME-UEE	PEP 36
36	<i>non mentionné</i>	ADAPEI 36
45	SESSAD PRO	PEP 45
45	SESSAD DTP	PEP 45
18	IME/SESSAD	PEP 18
28	DAME	Les Bois du Seigneur

2) Groupe Régional Protection de l'enfance

Ce groupe a pu reprendre de façon dynamique fin 2020; il s'est réuni à 3 reprises en février, juin et novembre 2021 et il a accueilli de nouveaux professionnels. Le groupe stable était composé de façon hétérogène en âges, parcours, expériences, fonctions et départements, ce qui a contribué à alimenter les discussions.

Thierry Tourte, formateur vacataire du CREAI, a participé à une réunion en avril 2021 pour la co-construction de la Journée Régionale prévue en fin d'année : le thème se dessinant concernait l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques en Protection de l'enfance, sur fond d'utilisation du numérique en réseau et partenariat.

Il devait intervenir en plénière et co-représenter la fonction fil rouge lors de cette journée, qui a dû être annulée.

Composition du groupe Protection de l'enfance en 2021 :

<i>Etablissement</i>	<i>Gestionnaire</i>
AEMO-AED (37)	Sauvegarde 37
SAE MO Gien-Montargis (45)	UDAF
DAPAD-Montargis-Gien (45)	Priorité Enfance
SAEMO 45	Aidaphi
DAPAD Pithiviers	Aidaphi
Dispositif Caeris	Aidaphi
Maison Relais Jeunes	ASLD 41

3) Groupe Régional MAS-FAM

La situation des MAS (Maisons d'Accueil Spécialisé) et FAM (Foyers d'Accueil Médicalisé) s'est avérée très tendue, du fait entre autres de la crise sanitaire. Les professionnels sont épuisés, les tensions palpables et multiples et les directions peinent à recruter suite à des arrêts-maladie en nombre important. Les membres du groupe ont souligné leur volonté de poursuivre cette aventure commune, mais aussi leur manque de disponibilité actuellement, d'où l'annulation de plusieurs réunions.

Composition du groupe régional MAS-FAM en 2021 :

Etablissement	Gestionnaire
FAM de Vernouillet (28)	APF Centre-Val de Loire
FAM de Rilly (41)	CDSAE
FAM de St Jean de Braye (45)	AEFH
FAM d'Orléans (45)	APAJH
MAS de Lorris (45)	APF
MAS de St Jean de Braye (45)	PEP
MAS de Boigny-sur-Bionne (45)	PEP
Fam-Mas de Vierzon (18)	PEP



Perspectives 2022 des groupes d'animation régionale :



Le CREAI mène une réflexion sur la relance de l'animation de ces groupes, en constituant par exemple des **groupes interprofessionnels**, thématiques et transversaux, à l'instar du groupe IME-SESSAD.

C – Les études menées par le CREAI



Malgré le contexte de crise sanitaire qui a perduré depuis le printemps 2020, le CREAI Centre-Val de Loire s'est efforcé de poursuivre les travaux d'études engagés antérieurement, et de mener à bien de nouveaux projets.

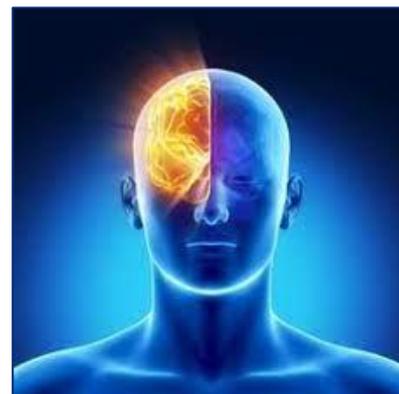
L'année 2021 a ainsi donné lieu aux travaux suivants :

- ✚ Poursuite de l'étude **REPEHRES**
- ✚ Poursuite de l'étude sur la participation des personnes handicapées vieillissantes aux **dépistages organisés des cancers** du sein et colorectal
- ✚ Clôture de l'étude sur les **PCPE**
- ✚ Réalisation d'une étude sur les **Plateformes de répit**
- ✚ Engagement d'une étude sur les **DITEP**
- ✚ Engagement d'une étude sur les **Groupes d'Entraide Mutuelle**
- ✚ Engagement d'une étude sur **l'identification et la cartographie des ressources** dans le secteur médico-social

1) Etude REPEHRES

Initiée au niveau régional en 2019, cette étude s'est poursuivie en 2020.

Pour rappel, cette étude fait suite aux travaux similaires conduits en région Pays-de-la-Loire, Hauts-de-France et Normandie. L'étude épidémiologique REPEHRES III (pour REcensement des Populations En situation d'Handicaps Rares et Epilepsies Sévères en Etablissements et Services Médico-Sociaux) avait pour objectifs de recenser la population atteinte d'épilepsie accueillie dans les établissements et services médico-sociaux de la Région Centre-Val de Loire.



Plus précisément, il s'agissait :

- de recenser les troubles associés aux situations d'épilepsie,
- d'analyser la gravité des crises d'épilepsie et la sévérité des troubles associés,
- de relever les difficultés et les besoins des professionnels médico-sociaux pour accompagner les situations associant une épilepsie et des troubles associés,
- de repérer et d'identifier les pratiques existantes en matière d'accompagnement et de gestion des situations individuelles présentant une épilepsie.

Dès 2020, le CREAI a intégré le COPIL et rejoint le groupe de relecture du rapport d'étude. Ce dernier s'est réuni en distanciel pour relire le rapport et discuter les résultats présentés.

Initialement, deux temps de présentation des travaux réalisés étaient prévus :

- un premier en juin 2021, sous forme d'un webinaire d'une demi-journée,
- et en octobre 2021, sous la forme d'une journée régionale composée de temps de présentation des résultats de l'étude et de temps partagés dans le cadre d'ateliers thématiques.

Le webinaire a pu se tenir le 15 juin 2021 matin. Il a permis de collecter les attentes et demandes des participants concernant des sujets et thématiques à approfondir lors de la future journée régionale prévue en présentiel sur la fin d'année 2021. Programmée initialement en octobre 2021, cette dernière a été reportée en janvier 2022 avant d'être reprogrammée, en raison du contexte sanitaire, en juin 2022. Au cours de cette journée, le CREAI Centre-Val de Loire occupera notamment un rôle d'animateur d'atelier.

2) Etude sur le dépistage organisé des cancers du sein et colorectal pour les personnes handicapées vieillissantes

Pour mémoire, cette étude, initiée en 2019, a été conduite dans 4 départements métropolitains (Val d'Oise, Vienne, Hérault et Indre-et-Loire). Menée dans le cadre d'une collaboration inter-CREAI, sous le pilotage de l'ANCREAI et de la responsabilité scientifique du Dr Tournoux-Facon, cette étude a été financée par la FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée au Handicap), 3 ARS (Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire), l'INCA, l'OPCO Santé.

Ce travail a fait par ailleurs l'objet d'une collaboration avec la FNORS et les 4 ORS des départements de l'étude : ORS Ile-de-France, ORS Nouvelle-Aquitaine, CREAI-ORS Occitanie et ORS Centre-Val de Loire.



L'objectif général du projet était d'analyser la participation des personnes en situation de handicap aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal, d'identifier les freins existants aujourd'hui à leur participation à cet outil de prévention.

Plus précisément, cette étude visait les objectifs suivants :

- développer des outils et autres leviers pour faciliter l'accès au dépistage organisé des cancers pour les personnes en situation de handicap,
- proposer des adaptations en termes de pratiques professionnelles d'accompagnement en amont et en aval du dépistage,
- élaborer une méthode pour mesurer le taux de participation des personnes en situation de handicap à ces dépistages nationaux des cancers du sein et colorectal et pour actualiser cette connaissance,
- sensibiliser les différents professionnels participant à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes aux enjeux du dépistage organisé,
- et enfin, enrichir une politique de santé ciblant les personnes handicapées vieillissantes.

La démarche s'appuyait un groupe technique constitué au début de l'étude et composé des personnes suivantes :

- ✓ **Dr. Caroline Tournoux-Facon**, responsable scientifique et médecin coordonnateur du CRCDC de la Vienne,
- ✓ **Capucine Bigote**, conseillère technique (CREAI Ile-de-France),
- ✓ **Patricia Fiacre**, conseillère technique (CREAI Nouvelle-Aquitaine),
- ✓ **Nathalie Martinez**, conseillère technique (CREAI-ORS Occitanie),
- ✓ **Sarah Dujoncquoy**, chargée d'étude (Association AREAS),
- ✓ **Sabrina Sinigaglia**, responsable des études (ANCREAI),
- ✓ **Charlotte Perrot-Dessaux**, conseillère technique et d'études (CREAI Centre-Val de Loire).

Le groupe technique s'est réuni une demi-journée par mois depuis le démarrage des travaux et ce par visioconférence. Cette organisation a permis une avancée simultanée et similaire des différents travaux sur les 4 départements de l'étude, dans un contexte de lancement des travaux marqué par le 1^{er} confinement du printemps 2020 et les confinements successifs.

Cette étude s'est appuyée sur différentes méthodes de collecte de données, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, développées en direction de différents types de personnes :

- des questionnaires, adressés aux personnes handicapées vieillissantes vivant à domicile, sous format numérique et sous format papier,
- des questionnaires numériques diffusés en direction des ESMS pour adultes, dans les 4 départements de l'étude,
- des entretiens individuels avec des personnes handicapées vieillissantes, vivant à domicile ou en établissement médico-social,
- des focus groups réunissant des professionnels de santé, des professionnels du secteur médico-social et des proches aidants.

L'objectif de ces recueils de données auprès de différentes catégories de personnes était précisément de **croiser les regards et points de vue sur les difficultés et leviers de la participation des personnes handicapées vieillissantes à cet outil de prévention que constitue le dépistage**. Il s'agissait de recueillir les points de vue, les attentes et éventuels besoins des personnes handicapées vieillissantes elles-mêmes et de leur entourage, privé comme professionnel.

En raison de la crise sanitaire, des contraintes multiples rencontrées par les professionnels de santé et les professionnels des établissements et services médico-sociaux (période de dépistage de la COVID, période de vaccination notamment), **les différentes phases de travaux ont connu un glissement de plusieurs mois sur l'ensemble de l'année 2021**.

La phase exploratoire, constituée notamment d'une revue de la littérature, d'entretiens exploratoires menés auprès de personnes handicapées vieillissantes, de proches aidants, de professionnels de l'accompagnement médico-social et de professionnels de santé, a été menée en 2020.

L'année 2021 s'est concentrée sur la phase de collecte de données, à travers des questionnaires, des entretiens individuels et des focus groups, sur les différents départements de l'étude.

Les questionnaires numériques/papier à destination des personnes handicapées vieillissantes vivant à domicile

Deux questionnaires ont été élaborés : un questionnaire portant sur le dépistage organisé du cancer du sein, à l'intention des femmes et un questionnaire sur le dépistage organisé du cancer colorectal pour des hommes et des femmes, qu'elles/ils aient déjà participé ou non à ce(s) dépistage(s).

L'objectif de ces questionnaires était, à chaque étape du parcours de dépistage (courrier d'invitation, organisation du dépistage, réalisation du test/de la mammographie, résultats, suites éventuelles) d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées, les raisons d'un abandon en cours de dépistage, mais également les aides et outils mobilisés. **Les caractéristiques des personnes en termes de capacité et de situation de vie étaient relevées, afin d'analyser ces différentes expériences, plus ou moins abouties, régulières, satisfaisantes, en croisant les différents profils de personnes mobilisées.**

Les questionnaires ont été adressés avec l'aide des CPAM qui ont procédé à l'identification des personnes allocataires de l'AAH, correspondant aux tranches d'âge ciblées par le dépistage organisé des cancers en France, soit 50-74 ans inclus, mais également par diffusion postale par les CREAI, des associations, services... Des relais et une communication ont aussi été mis en place par certains partenaires, selon leurs disponibilités (MDPH/MDA, services mandataires, SAVS/SAMSAH...).

S'adressant à des personnes vivant à domicile susceptibles de présenter des profils très divers, seules ou non, accompagnées ou non, ces questionnaires se devaient d'être les plus accessibles possibles. Face aux coûts qui auraient été engendrés par l'élaboration de plusieurs questionnaires, en format « classique » et en Facile à Lire et à Comprendre, le choix s'est porté sur un questionnaire unique, construit de façon à favoriser l'accessibilité la plus universelle possible. Pour ce faire, nous avons adopté un langage relativement simple et

court, accompagné de visuels et de smileys permettant d'accompagner et de soutenir la compréhension des questions.

Les visuels utilisés ont été renforcés par un jeu de couleurs – rouge, orange, vert – visant là aussi à faciliter la compréhension des questions par les répondants. La présentation et la mise en forme adoptées ont été pensées de manière à rendre le remplissage du questionnaire, selon les situations propres à chacun, le plus simple et fluide possible.

Ce premier travail a été complété par la réalisation de vidéos combinant la lecture du questionnaire par un membre de l'équipe projet et la traduction en LSF par une interprète, Cécile Chevallier. La version numérique du questionnaire avait ainsi pour objectif d'être accessible au plus grand nombre, grâce au support écrit, à la lecture orale des questions et réponses et à leur traduction en LSF.

Les questionnaires ont été diffusés sur la période de décembre 2020 à mai 2021.

Au total, 569 questionnaires portant sur le dépistage organisé du cancer colorectal et 279 concernant le dépistage organisé du cancer du sein ont été retournés.

Les entretiens individuels avec des personnes handicapées vieillissantes

Au total, 22 personnes ont été rencontrées dans un cadre individuel, à domicile ou dans l'établissement spécialisé dans lequel elles vivent. Sur l'Indre-et-Loire, ce sont 6 personnes, 5 femmes et un 1 homme, résidents d'établissements médico-sociaux, qui ont été rencontrés et interrogés sur leur connaissance du dépistage organisé des cancers (sein et/ou colorectal), leur éventuelle expérience et plus largement leurs demandes, souhaits éventuels concernant cet outil de prévention en santé. Ces rencontres ont pu être réalisées grâce à la mobilisation de professionnels de l'accompagnement qui ont accepté de transmettre notre demande aux personnes qu'ils accompagnent, susceptibles de correspondre au profil recherché et d'accepter le cadre de l'entretien.

Les questionnaires à destination des ESMS des départements de l'étude

Sur l'ensemble des territoires, un questionnaire a été adressé aux services et établissements médico-sociaux pour adultes (MAS, FAM, ESAT, FH, sections PHV des EHPAD, SAVS, SAMSAH, ainsi qu'à certains services de soins tels que les SPASAD).

Après une phase de test, le questionnaire numérique a été envoyé au mois d'avril 2021 à tous les établissements et services pour adultes en situation de handicap ainsi qu'aux EHPAD disposant d'une unité PHV, sur l'ensemble des départements de l'étude. L'objectif de ce questionnaire visait précisément l'identification et l'analyse des pratiques de l'établissement ou du service d'accompagnement en matière de prévention des cancers.

Plus de 600 questionnaires (619 exactement) ont été diffusés, et seulement 20 ont été retournés. Ce très faible taux de retour, malgré de nombreuses relances, est probablement multifactoriel : les suites de la crise sanitaire et des contraintes associées, l'absentéisme, le turnover des équipes constituent autant de facteurs pouvant expliquer cette faible participation. Au-delà de ces éléments conjoncturels, nous ne pouvons exclure l'hypothèse que certains ESSMS ne se sont pas sentis « concernés » par le sujet.

Les focus groups : proches aidants, professionnels du médico-social, professionnels de santé

Dans chaque département de l'étude, trois focus groups étaient prévus, visant à réunir des proches aidants, des professionnels de santé (médecins généralistes, secrétaires médicaux, médecins radiologues, médecins spécialistes tels que gynécologues, gastroentérologues...). L'ensemble de ces focus groups a été pensé de façon conjointe avec les CRDC, partenaires au long cours de cette

étude. Pour le département de l'Indre-et-Loire, le Dr. Somany Sengchanh-Vidal, médecin coordonnateur du CRCDC Centre-Val de Loire, a été co-animateur des focus groups réalisés.

Faute de participants, certains groupes n'ont pu être réalisés.

Deux focus groups entre proches aidants et responsables associatifs ont été menés, dans les départements de la Vienne et de l'Hérault.

Quatre focus groups entre professionnels d'établissements et services médico-sociaux ont été conduits,

Trois focus groups entre professionnels de santé ont eu lieu.

Zoom sur le département de l'Indre-et-Loire :

Le focus group entre proches aidants n'a pu se tenir, faute de participants. Initialement programmés en juillet, les focus groups entre professionnels d'ESMS et professionnels de santé ont finalement été reprogrammés dans la première quinzaine du mois de septembre 2021. Au-delà des éléments de calendrier, des ajustements sur le fond de ces rencontres ont été nécessaires.

Initialement, le focus group entre professionnels d'ESMS avait pour objectif de réunir des professionnels d'ESMS concernés par l'accompagnement de personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique. Faute de participants, le focus group de septembre a été élargi à l'ensemble des ESMS "Adultes" du département de l'Indre-et-Loire. Seuls trois professionnels, représentant une direction d'établissements accompagnant des personnes polyhandicapées, un professionnel exerçant dans un SAMSAH et un cadre exerçant dans un EHPAD comportant une unité PHV ont participé à cette rencontre.

De la même façon, le focus group entre professionnels de santé devait se focaliser sur le dépistage organisé du cancer colorectal et réunir, par conséquent, des médecins traitants et des gastroentérologues. Devant les difficultés rencontrées pour mobiliser des professionnels, malgré de nombreuses relances par mail et des invitations postales, l'appui sur les CPTS, les relais faits par certains ESMS et le CRCDC, le choix a finalement été fait d'ouvrir cette rencontre aux deux dépistages organisés. Des invitations ont ensuite été diffusées en direction de médecins radiologues, gastroentérologues, avec l'aide du CRCDC. Programmé en soirée, en distanciel, ce focus group a réuni deux radiologues et deux gastroentérologues.

Aux données collectées et analysées par les CREAI, avec l'aide de Sarah Dujoncquoy de l'association AREAS et de Sabrina Sinigaglia de l'ANCREAI, s'ajoute l'exploitation des données du SNDS menée par les ORS participant à l'étude.

Cette exploitation a révélé que **le taux de recours des personnes handicapées vieillissantes aux dépistages organisés des cancers du sein, du cancer colorectal et du col de l'utérus était inférieur au taux de recours de la population générale**. Les écarts peuvent s'avérer plus ou moins marqués selon le département considéré, reflet d'un cumul de facteurs qui appelle des explorations complémentaires. Les inégalités d'accès à la santé sont en effet multifactorielles et l'analyse plus fine des écarts d'un département à un autre permettrait d'étudier l'impact des politiques publiques locales, des caractéristiques de l'offre en santé, etc., sur ces différents taux de recours.

Le dernier trimestre 2021 a été consacré à l'analyse et au croisement des différentes données collectées, par questionnaires, entretiens individuels et focus groups.

Le 22 novembre 2021 à Poitiers s'est tenu le **[séminaire national de présentation des travaux et de restitution des résultats](#)**.

Après une matinée consacrée à la présentation et à la discussion des résultats, l'après-midi a été dédié à l'organisation de plusieurs ateliers thématiques, animés par l'équipe pilote du projet, dans un format mixte alliant présentiel et distanciel. Sur la base des résultats et des enjeux identifiés, trois thématiques ont été proposées :

- « communication »,
- « pair-aidance »,
- « formation ».

L'enjeu de ces ateliers était l'élaboration de pistes de travail, de recommandations, voire de suggestions pour un plan de travail sur chacun des sujets, réunis autour de l'enjeu transversal d'une meilleure participation des personnes handicapées vieillissantes aux dépistages organisés des cancers.

L'atelier consacré à la pair-aidance comme levier de participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal a donné lieu à la participation en visioconférence d'une personne handicapée vieillissante, rencontrée dans le cadre d'un entretien individuel.

Un temps de restitution collective a clôturé cette journée.

Le dernier trimestre 2021 a été consacré à **l'élaboration des différents livrables** à visée opérationnelle, valorisant des supports et formats autres que des documents écrits et donnant la parole aux personnes concernées, en l'occurrence des personnes handicapées vieillissantes ayant une expérience des dépistages organisés des cancers :

- ✓ rédaction du **rapport d'étude** et de la **synthèse** correspondante :
https://www.CREAIcentre.org/images/pdf/etudes_realisees/Rapport_final_CancerEThandicap.pdf
- ✓ élaboration d'une **boîte à outils** recensant les outils, productions, supports identifiés, repérés et élaborés par divers acteurs, depuis le lancement de cette étude;
- ✓ élaboration de **vidéos « témoignages »**, présentant des expériences et avis sur le dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal de personnes handicapées vieillissantes. Ce travail a été mené auprès de deux femmes présentant une déficience visuelle;
- ✓ élaboration de **documents** à destination des professionnels des ESMS et de santé (convention type de partenariat entre les établissements médico-sociaux et les CRCDC de leur territoire, protocoles de réalisation des dépistages organisés des cancers, fiche de renseignements des antécédents médicaux de la personne, charte d'engagement attestant l'accessibilité du cabinet de radiologie, fiche de liaison ESMS – professionnels de santé...).



L'ensemble de ces outils et documents est disponible à l'adresse : <https://www.creaicentre.org/cancer-et-handicap-tous-depistes.html>

3) Etude sur les PCPE

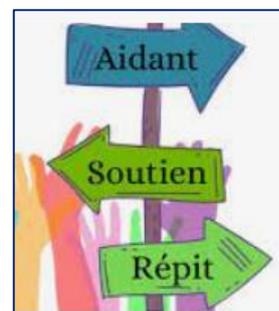
Clôturée en fin d'année 2020, l'étude régionale sur les PCPE, réalisée pour l'Agence Régionale de Santé, a donné lieu à un temps de restitution du CREAI devant les PCPE réunis en Comité Stratégique Régional et des représentants des MDA/MDPH, en présence de l'ARS.



Le rapport de l'étude PCPE est disponible à l'adresse : https://www.creaicentre.org/images/pdf/etudes_realisees/2022_02_07_Rapport_%C3%A9tude_PCPE_sans_fiche_vd.pdf

4) Etude sur les Plateformes de répit (PFR)

Les Plateformes d'accompagnement et de répit aux aidants de personnes âgées existent dans la région depuis une dizaine d'années. Les premières PFR de la région ont ouvert à la suite du plan Alzheimer 2008-2012 et visaient donc le public des aidants de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces six plateformes étaient situées à Bourges (18), Abondant (28), Châteauroux (36), Ballan-Miré/Tours (37), Vendôme (41), Sully-sur-Loire (45).



Le plan Maladies neurodégénératives 2014-2019 a conduit à réviser le cahier des charges des PFR pour les ouvrir vers un public plus large, celui des aidants d'une personne âgée atteinte d'une maladie neurodégénérative (MND). Cinq nouvelles PFR ont ouvert à la suite de l'appel à projet de l'ARS en 2018-2019. Ce sont les PFR de Lignières (18), de Lève (28), d'Agevie à Tours (37), de Vineuil (41), et de St Jean Le Blanc (45). Les deux sites secondaires de Pellevoisin et du Blanc (36), rattachées au CDGI (Centre Départemental Gériatrique de l'Indre), ont également ouvert en 2019.

L'ARS a demandé au CREAI une analyse du fonctionnement des PFR de la région Centre-Val de Loire :

- en étudiant leur activité, les publics bénéficiaires,
- et en identifiant des éventuelles pistes d'évolution concernant leur fonctionnement pour améliorer la réponse apportée aux besoins identifiés.

Elle souhaitait disposer d'une cartographie sur les zones blanches à couvrir et/ou les zones à renforcer. L'étude confiée au CREAI avait pour **objectifs** :

- de **comprendre** l'organisation et le fonctionnement des PFR, pour identifier les points forts et ce qui freine l'accès aux PFR ou contrevient au développement d'une offre répondant mieux aux besoins identifiés par ces dernières;
- de **mesurer** quantitativement et qualitativement les activités proposées et d'identifier les discordances entre offre et besoin (attentes non satisfaites des bénéficiaires, offres ne correspondant pas aux attentes réelles, activités à développer, etc.) et les moyens nécessaires pour y remédier,
- d'**identifier** les zones non couvertes ou à renforcer en offre de PFR, ainsi que les attentes sur ces territoires identifiés, de manière à pouvoir établir un cahier des charges d'appel à projet, en adéquation avec ces besoins.

Cette étude s'est appuyée sur la combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives.

Dans une perspective qualitative, de valorisation du croisement des regards, des entretiens et des focus groups ont été organisés, d'une part entre les PFR et leurs partenaires, et d'autre part entre aidants bénéficiant des actions des PFR, et ce pour chaque PFR de la région.

Ces rencontres se sont déroulées entre juin et septembre 2021, sur une même journée, selon le schéma suivant : matinée consacrée à la rencontre entre professionnels, après-midi réservé aux échanges entre aidants. ¹

Au total, 97 professionnels et 49 aidants ont été rencontrés au cours de cette étude.

Cette étude a donné lieu à l'élaboration d'un **rapport analysant de manière transversale le fonctionnement des PFR, leur inscription territoriale et partenariale**, l'articulation des différents acteurs concernés par le repérage, l'orientation et l'accompagnement des proches aidants de personnes en perte d'autonomie, souffrant de maladies neurodégénératives, à des fiches-portraits détaillant les caractéristiques de chaque PFR (prestations proposées, plateau technique, conventions de partenariats, implantation géographique de la PFR, articulation avec d'autres services et institutions), en lien avec leur environnement.

Parmi les perspectives potentielles de prolongement de ce travail figure la **proposition d'une journée régionale d'étude**, visant à la fois la présentation de l'étude réalisée et de ses résultats, et l'impulsion d'une dynamique d'interconnaissance, exprimée par les différentes PFR rencontrées.

¹ Au regard de leur actualité, des adaptations méthodologiques ont été pensées pour deux PFR, pour lesquelles les rencontres entre aidants ne se sont pas tenues.



Perspectives 2022 des études

5) Engagement d'une étude sur les DITEP

Dans le cadre de la démarche d'évaluation du PRS 2, prévue pour le printemps 2022, l'ARS a sollicité le CREAI en 2021 pour mener une étude évaluative du fonctionnement des DITEP de la région Centre-Val de Loire.



Dans le cadre du changement de paradigme dans lequel la logique de parcours se substitue à celle de la place, dans le contexte de transformation de l'offre médico-sociale, en lien avec les objectifs du PRS 2, cette étude régionale se composera de différents travaux et étapes :

- **une enquête par questionnaire en ligne**, devant permettre d'élaborer une classification des dispositifs,

- **une enquête qualitative à visée compréhensive**, au cours de laquelle un DITEP de chaque typologie identifiée en amont, sur la base des questionnaires retournés, sera retenu. Pour ces DITEP, une investigation qualitative sera développée sur la base de plusieurs modes de recueils de données et d'analyse.

La réalisation de l'étude est prévue sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2022.

L'année 2021 a donné lieu à la réalisation de la phase exploratoire et à l'élaboration des questionnaires diffusés à l'ensemble des DITEP début 2022.

6) Engagement d'une étude sur les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)

Dans le prolongement de l'étude réalisée en 2017, dans le cadre de l'évaluation du PRS 2 et en lien avec la parution d'un nouveau cahier des charges relatif à la création de GEM pour personnes avec Troubles du Spectre Autistique, l'ARS Centre-Val de Loire a confié au CREAI la réalisation d'une étude évaluative sur les GEM de la région.



Régis par les articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du Code de l'Action sociale et des Familles, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) constituent des structures de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale, introduites par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les GEM sont organisés sous la forme d'associations de type loi 1901 mais ne sont pas des structures médico-sociales. Structures souples ne nécessitant pas d'autorisations particulières pour exercer, les GEM sont d'abord des lieux de rencontres, d'échanges et de soutien entre les adhérents, dont l'objectif premier est de créer un lien social et de lutter contre l'isolement. Même si les GEM n'ont pas vocation à délivrer des prestations et des services médico-sociaux, ils peuvent être amenés à favoriser l'accès aux soins et un accompagnement médico-social à leurs adhérents par le développement de relations et de réseaux avec les institutions compétentes en la matière. Ce contexte de création et de fonctionnement induit une extrême diversité entre eux sur les différents territoires.

D'envergure régionale, cette étude a pour **objectifs** :

- d'analyser et de caractériser le fonctionnement des GEM de la région Centre-Val de Loire, en lien avec le nouveau cahier des charges de 2019, et au regard des résultats des travaux menés antérieurement et des points de vigilance soulignés par le CREAI,
- d'analyser l'évolution des GEM, leur inscription territoriale et partenariale, en lien avec l'évolution des politiques publiques (CLSM, PTSM, soutien à la pair-aidance et pair-émulation, reconnaissance du savoir expérientiel et de l'expertise d'usage...),
- de mesurer l'adéquation des GEM au cahier des charges et aux objectifs du PRS2,
- d'analyser et de décrire les effets des GEM sur :
 - leurs adhérents et membres, en termes de participation sociale, réhabilitation psychosociale et d'autonomie, finalité principale des GEM,
 - les animateurs, parrains et gestionnaires des GEM, et leurs représentations des personnes avec handicap psychique, cérébrolésions ou troubles du spectre autistique,
 - les partenaires des GEM (partenaires sanitaires, sociaux, médico-sociaux, collectivités locales, partenaires du champ associatif/culturel/ des loisirs...), et plus largement les acteurs et instances impliqués dans le champ de la santé mentale
- d'évaluer le fonctionnement de GEM itinérants,
- d'analyser la mise en place et le développement des GEM pour personnes autistes,
- d'étudier le fonctionnement des GEM pendant la crise sanitaire et le confinement, repérer et analyser les réponses et adaptations développées.

Dans une perspective de croisement des regards et de combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives, cette étude, sur la base de questionnaires et d'entretiens collectifs, recueillera des données auprès des adhérents et membres des GEM, des professionnels (animateurs, coordonnateurs), des parrains et gestionnaires mais également des partenaires des GEM.

En 2021, la phase exploratoire comprenant la revue de la littérature, des entretiens exploratoires et le Comité de pilotage de lancement de l'étude ont été réalisés/organisés. Ce travail se poursuivra en 2022 avec les différentes phases de recueil de données.

7) Engagement d'une étude visant à l'identification et la cartographie des ressources et savoir-faire dans le secteur médico-social

Cette étude relève d'une commande de l'ARS adressée au CREAI. Au niveau régional, l'ARS se trouve sollicitée sur des situations le plus souvent complexes, correspondant à des situations de handicap avec association de troubles du comportement très importants.



Les situations aboutissant à l'interpellation de l'ARS relèvent des limites d'accompagnement auxquelles se heurtent des ESMS en difficulté qui ne peuvent répondre à tous les besoins des personnes en situation de handicap complexe/critique. Ces limites génèrent des risques de rupture de parcours pour les personnes accompagnées.

L'objectif de ce travail est **l'identification et la cartographie des ressources et savoir-faire en région.**

Dans le cadre de cette étude, le recueil de données se fera par **questionnaire numérique.**

Deux instances ont été constituées : un comité de pilotage et un comité d'experts, réunis respectivement en novembre et en décembre 2021.

Le COPIL réuni en novembre 2021 a été l'occasion de présenter la commande de l'ARS, la méthodologie déployée et le calendrier de réalisation des travaux. Surtout, en lien avec les besoins identifiés dès les premiers échanges avec le commanditaire, ce temps d'échange a permis de mettre au travail certaines définitions et de s'accorder sur une terminologie commune et partagée, qui sera reprise tout au cours de l'étude.

Le comité d'experts, réuni en décembre 2021, a mis au travail les indicateurs à mobiliser pour l'identification et la typologie des ressources qui seront déclarées à travers le questionnaire diffusé aux ESMS adultes et enfants de la région. Ce comité a pu compter sur la présence et participation de l'Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR), du Centre Ressource Autisme (CRA) et du réseau DYS 45 du CHRO.

Les travaux se poursuivront en 2022, via la diffusion de ce questionnaire et son exploitation.

C – Journée d'étude : le colloque régional du 30 novembre 2021

"Les violences faites aux femmes en situation de handicap" – Prévenir et repérer les violences, accompagner et orienter les victimes"

Le CREAI a organisé, en collaboration avec la DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) et avec la participation d'un comité de pilotage, un [colloque sur le thème des violences faites aux femmes en situation de handicap](#), à la Grande Halle du château de Chamerolles (45) le 30 novembre 2021, qui a réuni 110 participant(e)s.

Ce projet a été proposé en réponse à l'Appel à projets porté par la Préfecture : « Appel à projets 2021 relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes pour la région Centre-Val de Loire » et a été travaillé en lien avec la Directrice régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, Madame Nadia Bensrhayar.



Cet événement visait plusieurs objectifs :

- la compréhension des mécanismes des violences,
- la spécificité des violences contre des femmes en situation de handicap et de vulnérabilité,
- l'outillage des acteurs pour le repérage et l'accompagnement des victimes,
- le renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et de vulnérabilité.

L'objectif était également de **rendre cette problématique visible au plan régional et favoriser le repérage, l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation de handicap victimes de violences** par l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les aidants et les victimes de violences elles-mêmes.



La journée a vu les interventions suivantes se succéder, ponctuées d'échanges avec le public :

Une conférence-débat :

"Les violences faites aux femmes en situation de handicap et leurs effets sur les victimes : problématisation, connaissance et repérage des violences; outils et formations

- ✓ **Johanna Dagorn**, sociologue, laboratoire LACES (Université de Bordeaux) : présentation de données quantitatives des violences faites aux femmes en situation de handicap et de l'étude sur les violences faites aux femmes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine
- ✓ **Emmanuelle Doineau**, psychologue clinicienne, psychothérapeute libérale à Tours : intervention sur les mécanismes des violences, de la domination, de l'emprise

- ✓ **Claire Desaint et Alexiane Martinez**, vice-présidente et chargée de mission Violences de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir : présentation d'actions menées et d'outils développés pour accompagner les femmes en situation de handicap victimes de violences

Une séquence « Réseaux et ressources en région » :

- ✓ **Dr Mélanie Aimé**, médecin de l'Unité Médico-Judiciaire du CHRO : entrée des victimes dans le parcours judiciaire
- ✓ **Hélène Vernon**, sage-femme coordinatrice du Réseau Périnatalité Centre-Val de Loire
- ✓ **Sandra Massé**, Référente Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) pour le Centre ressource Handicap - Parentalité, Vie Intime Affective et Sexuelle Région Centre-Val de Loire - APF France Handicap

Une séquence "Accompagnement et accès au droit : partenariats et réponses adaptées" :

- ✓ **Claire Montay**, coordinatrice de la Fédération Régionale des CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- ✓ **Adeline De Wilde**, juriste au CIDFF du Loiret et intervenante au Lieu d'Accueil et d'Ecoute pour les femmes victimes de violences conjugales : la prise en charge des femmes victimes de violences par le réseau des CIDFF de la région



Perspectives 2022 des journées d'étude

Devant le succès du colloque et compte tenu des demandes et des attentes formulées par l'ensemble des professionnels présents, **le CREAI poursuivra le développement d'actions autour du thème des violences faites aux femmes en situation de handicap**, notamment via la réponse à un appel à projets 2022 de la Direction régionale aux Droits des Femmes :

Après cet événement régional, nous envisageons d'organiser des **journées départementales de sensibilisation et de débat**, pour associer au projet d'une part les personnes en situation de vulnérabilité et leur entourage, d'autre part les organismes gestionnaires d'ESMS : ces journées auront pour objectifs :

- des **rencontres et ateliers** entre professionnels, favorisant l'interconnaissance,
- le **partage de questionnements et de pratiques** autour du sujet des violences faites aux femmes en situation de handicap,
- une approche interactive et participative à travers un **théâtre-forum**.

À vos agendas :
5 et 7 décembre 2022
(lieux à déterminer)

**Journées départementales
d'information, de sensibilisation et d'échanges
avec le Théâtre forum "HandLove"**

Femmes en situation de handicap victimes de violences :
prévenir et repérer les violences, orienter et accompagner les victimes

*Journées ouvertes aux personnes accompagnées, aidants et familles
et aux professionnels du champ médico-social*

CREAI
Centre-Val de Loire

ARS
Métropole Centre-Val de Loire



II - Vie de l'équipe - Vie associative - Communication

Le CREAI Centre-Val de Loire au 31 décembre 2021

A - Vie de l'équipe

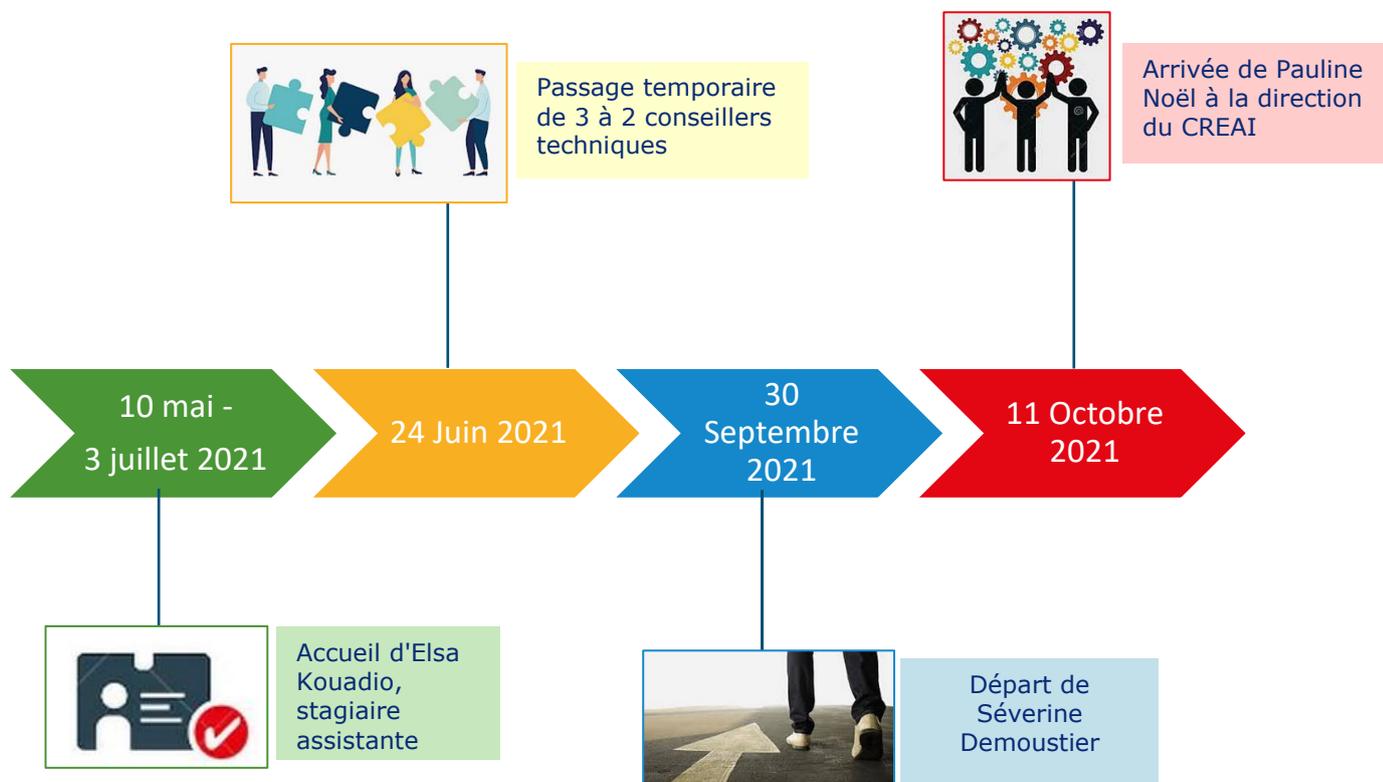
De mai à juillet 2021, le CREAI a accueilli une **stagiaire assistante administrative**, Elsa Kouadio-Tiacoh : elle avait pour mission (accomplie) d'alimenter en données le logiciel de formation Dendreo, dont le CREAI s'est doté en début d'année : la digitalisation des formations a en effet conduit à une adaptation incontournable des outils de gestion.



L'année a surtout vu un changement majeur pour l'équipe du CREAI avec **le départ de Séverine Demoustier**, directrice depuis 2012 et **l'arrivée de Pauline Noël**, qui a investi la fonction de direction le 11 octobre 2021. Juriste de formation, Pauline Noël a assuré des responsabilités en tant que chargée de mission au sein d'une association médico-sociale du Loiret, puis pendant dix ans à la direction d'un Ehpad d'Orléans.

Par ailleurs, à partir de la deuxième moitié de l'année 2021, le CREAI a malheureusement dû faire face à l'absence du conseiller technique en charge notamment de l'accompagnement à l'évaluation interne, donnant lieu à deux recrutements en 2022 pour maintenir l'ensemble des missions.

5 réunions d'équipe ont eu lieu en 2021 dans les locaux du CREAI, contraste avec l'année 2020 où la grande majorité des réunions s'était tenue en visioconférence.



1) La composition de l'équipe de permanents au 31 décembre 2021



Blandine Gaillard
Assistante administrative – 0,9 ETP
Accueil – Gestion des formations et des accompagnements



Christophe Lecomte
Conseiller technique – 0,7 ETP
Coordinateur des formations



Pauline Noël
Directrice – 1 ETP



Charlotte Perrot-Dessaux
Conseillère technique chargée d'études – 1 ETP
Coordinatrice des études



Mamy Raharijaona
Assistante de direction
Suivi de la vie associative – 0,8 ETP



Vincent Romeyer-Dherbey
Conseiller technique – 0,9 ETP
Accompagnements, démarche Qualité, évaluation interne et groupes régionaux

2) La composition de l'équipe de vacataires en 2021

L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI, à partir de son expertise et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient salariés permanents ou vacataires.

Pour ce faire, il a fidélisé depuis 2015 une équipe de formateurs-consultants diplômés expérimentés, issus des secteurs sanitaire, social et médico-social.



Philippe Bachelier, *psychologue clinicien, formateur en travail social*

Mathilde Beauvallet, *ergothérapeute, chargée d'études, conseillère technique*

Jacki Choplin, *éducateur, formateur en travail social*

Anne-Marie Damour, *psychologue clinicienne, formatrice en travail social*

Régine Guillaume, *éducatrice spécialisée, formatrice en travail social*

Alexand Piegu, *moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, formateur en travail social*

Christine Prizac, *éducatrice spécialisée, formatrice en travail social*

Marc Renard, *consultant-formateur-coach*

Marie Ricoux, *conseillère en économie sociale et familiale, art-thérapeute, formatrice en travail social*

Caroline Robichon, *éducatrice spécialisée, chef de service, formatrice en travail social*

Thierry Tourte, *éducateur spécialisé, formateur en travail social*

Valérie Troux-Clément, *assistante de service social, experte auprès des tribunaux, formatrice en travail social*

Agnès Vallier, *assistante de service social, formatrice en travail social*

Martine Villedieu, *éducatrice spécialisée, directrice d'ESMS, formatrice en travail social*

Anouchka Vogeles, *archiviste*

B - Vie associative

1) Un Bureau et un Conseil d'Administration renouvelés

Le 24 juin 2021, le Conseil d'Administration a désigné un nouveau Bureau et a élu Monsieur Claude Laizé à la fonction de président. Il succède ainsi à Monsieur Noël Le Goff, qui a occupé ces fonctions durant 9 années.



Le Bureau s'est réuni dix fois au cours de l'année.

La composition du Bureau

Président	Claude Laizé
Vice-président	Alain Verdebout
Secrétaire générale	Anne-Cécile Chapuis
Trésorier	Jean-Marc Bouchard
Membre	Jean-François Connan
Membre	Gilles Gibory
Membre	Bruno Chesneau (ADPEP 18)
Membre	Laurent Salmon
Membre	Magali Hemery (APF France Handicap)

Valorisation du bénévolat : un Bureau engagé

Au cours de l'année 2021, les membres du Bureau ont exercé leurs fonctions bénévoles et/ou ont représenté le CREAI au sein de **plus de 30 réunions locales, départementales ou régionales**, totalisant **480 heures de bénévolat**, témoignant ainsi de l'engagement des bénévoles pour accompagner et soutenir l'activité technique du CREAI.



Parmi les manifestations auxquelles les bénévoles ont contribué et/ou participé, on peut citer :

- le colloque sur le thème des violences faites aux femmes en situation de handicap,
- le comité de lecture et de rédaction de la revue Traverses,
- les réunions statutaires du CREAI et de ses partenaires,
- les Journées Départementales de l'Uriopss...

La composition du Conseil d'Administration

Membres à titre délibératif **Collège des personnes physiques**

M. Claude Laizé
M. Alain Verdebout
Mme Anne-Cécile Chapuis
M. Jean-Marc Bouchard
M. Jean-François Connan
M. Gilles Gibory
M. Laurent Salmon

Membres à titre délibératif **Collège des personnes morales**

ARPEP Centre-Val de Loire
APF FRANCE HANDICAP
AEFH (45)
ATOUTS ET PERSPECTIVES (37)
APHL (45)
FONDATION POUR L'ARMEE DU SALUT (45)
Assoc. LES CLOS DU LOIRET (45)
AIDAPHI (45)
FAS – Fédération des Acteurs de la Solidarité (41)
Assoc. ENFANCE ET PLURIEL (37)
ADPEP 28
Association LA SOURCE (37)
ADSEA 28
FEDERATION AUTISME CENTRE-VAL DE LOIRE
RCE – Réseau des Communautés Educatives (45)
ADPEP 18
Association ATOUT BRENNE (36)

Membres à titre consultatif **Personnes désignées et personnes qualifiées**

M. Gilles GUYOT, désigné par l'URAF
du Centre-Val de Loire
Mme Julie FERRON, désignée par le
Président du Conseil Régional Centre-
Val de Loire
Mme Eloïse DRAPEAU, désignée par le
Conseil Départemental d'Indre-et-
Loire
Mme Sophie BERTRAND, désignée par
le Conseil Départemental du Cher

Personnes invitées

M. Laurent HABERT, Directeur Général
de l'ARS
M. Pierre GARCIA, Directeur Régional et
Départemental de la DREETS
M. Renaud HOUDAYER, Directeur de la
DIRPJJ Grand Centre

2) Le pouvoir d'agir, au cœur de la réflexion du Conseil d'Administration

Le CA s'est réuni 5 fois entre janvier et novembre 2021. Le thème majeur de sa réflexion a été le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité, thème du 4^{ème} numéro de Traverses, la revue annuelle du CREAI.

Les administrateurs ont pu participer à l'intervention de Madame Carole Le Floch, dont le témoignage portait notamment sur la prise en compte de la parole de ces personnes.



Carole Le Floch est aujourd'hui conseillère technique paire à l'IRTS Parmentier en région parisienne, coordinatrice paire du CRPA Ile-de-France, membre du Copil "Associations nos savoirs", personne qualifiée au HCTS et à la CSMS, auteure de "La grande exclusion" (éd. L'Harmattan). Impliquée depuis 2014 dans la recherche sur la participation des personnes accompagnées, sur la réflexion sur la pair-aidance et le savoir expérientiel, autrement dit : **retrouver l'envie et le contrôle de sa vie avant de retrouver le Pouvoir d'Agir.**

Elle a connu plusieurs ruptures de vie, notamment en 2013 où elle s'est retrouvée sans domicile fixe et avec un parcours de soins particulièrement lourd.

Elle s'est engagée ensuite dans le domaine social, après avoir découvert les Conseils de Vie Sociale, les commissions d'usagers, les CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies et/ou Accompagnées) puis le CNPA (Conseil National des Personnes Accueillies et/ou Accompagnées), où elle a été élue déléguée pour représenter les personnes en situation de précarité.

Au fil des années, elle a développé des compétences dans le travail social et a appris à développer son expérience de vie pour la rendre capitalisable, pour s'assurer un avenir professionnel et ensuite faire bouger les lignes politiques et institutionnelles.

Elle définit la **pair-aidance** comme étant le fait pour une personne d'en aider une autre à traverser une situation similaire. Elle a développé des recherches théoriques, au plan local et international (notamment avec Yann Le Bossé au Québec). Le savoir expérientiel est un savoir constitué des expériences actives des expériences de vie : un savoir doit se construire par les compétences acquises au cours des expériences de vie. Le fondement est de prendre en compte le pouvoir d'agir et l'envie des personnes accompagnées, de prendre le temps et d'avoir envie d'entendre ce que désirent ces personnes.

Son défi des années à venir sera de faire entrer le **savoir expérientiel** dans la formation des travailleurs sociaux.

C - Adhérents et contributeurs en 2021



Le montant des cotisations et contributions volontaires versées se maintient : le CREAI clôt l'année 2021 avec un montant total d'adhésions et contributions de 87 639,00 € réglées par **36 adhérents et 72 contributeurs** (contre 51 adhérents et 69 contributeurs en 2020).

Le niveau des contributions volontaires est donc en légère augmentation par rapport à l'année 2020, tandis que celui des adhésions a baissé, 15 adhérents (3 personnes physiques et 12 personnes morales) n'ayant pas renouvelé leur adhésion.

L'appel à adhésion et contribution 2022 a été lancé, l'objectif fixé par le budget prévisionnel 2022 étant de 80 000 euros, identique à celui de l'année 2021.

Les **rencontres associatives et institutionnelles**, moyen pour le CREAI de se faire connaître et de connaître les structures du secteur pour les intégrer à son réseau, lui ont permis de se mettre en relation avec :

- ✓ **L'Adapei 36** : cette rencontre a abouti à un accompagnement pour une transformation en DAME par le CREAI et l'Uriopss;
- ✓ **L'Éducation Nationale**, en la personne de M. Dany Wanono, conseiller technique auprès de la Rectrice d'Académie, en charge des élèves en situation de handicap : cette rencontre a permis d'envisager de nouvelles journées d'étude CREAI-Éducation Nationale sur le thème de l'inclusion scolaire;
- ✓ **la direction régionale de l'APF**, qui a notamment abouti au retour de l'APF parmi les adhérents et contributeurs ainsi qu'au sein du Conseil d'Administration du CREAI;
- ✓ **le directeur régional de la DREETS et le Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté**, pour une possible participation du CREAI à un groupe de travail dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Suspendues durant le reste de l'année 2021, ces rencontres seront réactivées, afin de (re)présenter le CREAI aux structures qui ne connaîtraient pas ses missions et de susciter ainsi de nouvelles contributions et des demandes de formation et/ou d'accompagnement.

Pour 2022, le CREAI envisage de rencontrer notamment la Fondation Cos-Glasberg, qui gère un établissement dans le Loir-et-Cher et les PEP de l'Eure-et-Loir.

D - La participation à la vie de l'ANCREAI



En 2021, le CREAI a participé à différentes manifestations organisées par la Fédération nationale :

- ✓ **les réunions statutaires** : conseils d'administration, réunions des présidents et comités de directeurs
- ✓ **la formation des directeurs et des conseillers techniques** des CREAI au premier cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger
- ✓ **le séminaire annuel des directeurs/trices et conseillers(ères) techniques** à Saint Malo sur le thème : *"Quels projets du réseau des CREAI pour soutenir le virage inclusif ?"*

E - La communication

1) Le site Internet www.creaicentre.org

Les pages les plus consultées, sans grande surprise, restent les suivantes :

- [les études réalisées](#), avec un total de 2 418 vues en 2021
- [la présentation du CREAI](#) : 2 165 vues
- [les missions du CREAI](#) : 2 442 vues



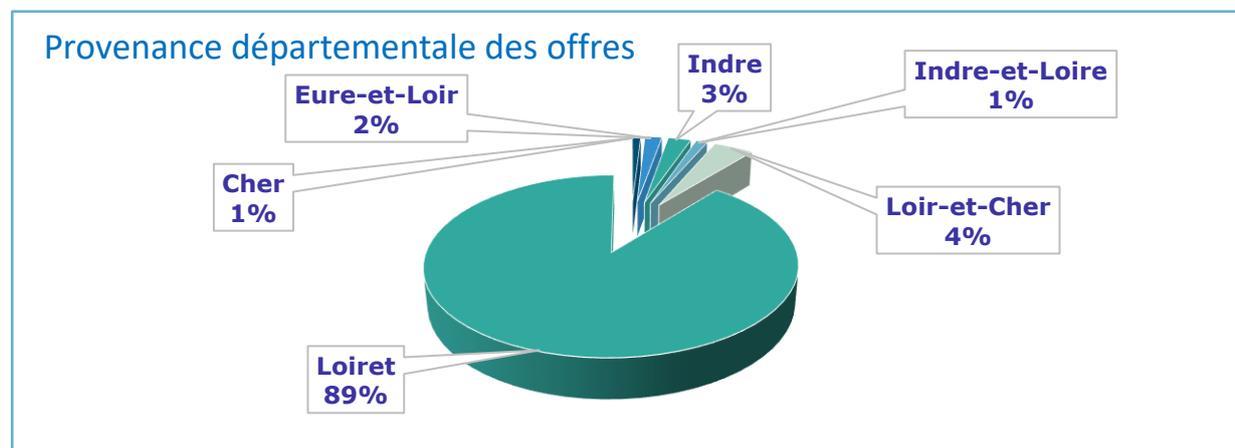
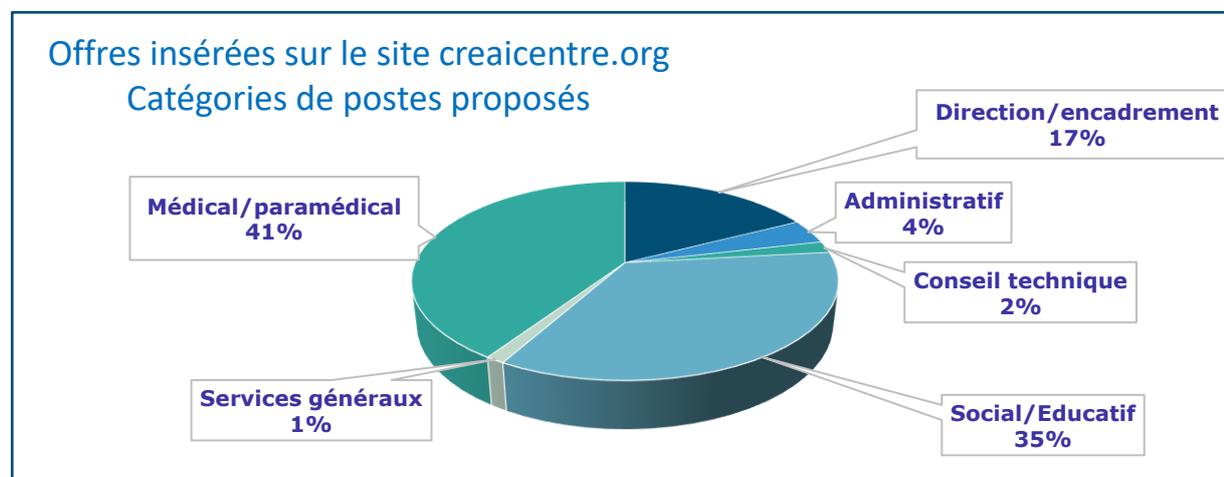
L'augmentation de la fréquentation du site, vitrine des actions du CREAI, reste d'actualité et l'objectif fixé en 2021 restera celui de **développer la communication du CREAI sur les réseaux sociaux**.



Focus sur le service "Offres d'emploi"

327 offres d'emploi ont été insérées sur le site en 2021 ; ces offres sont soumises au CREAI par les organismes gestionnaires, d'une part par mail (à une écrasante majorité), d'autre part via le site Internet (19 offres saisies). Le service Offres d'emploi est bien connu des adhérents, qui incluent systématiquement le CREAI parmi les destinataires de leurs annonces.

Les offres concernant les postes du secteur médical et paramédical sont majoritaires (133 offres), suivies du secteur social et éducatif (114 offres). Suivent ensuite, par ordre décroissant, les offres de postes de direction/encadrement (57 offres), administratifs (13 offres) et de services généraux (4 offres).





2) La revue "Traverses"

Après un hiatus en 2020, dû à la crise sanitaire, le 4^{ème} numéro de "Traverses", sur le thème : "Quel pouvoir d'agir ?" est paru au mois de septembre 2021.

Extrait de l'argumentaire de la revue Traverses n°4 du CREAI : "Quel pouvoir d'agir ?"

"Polysémique, le pouvoir d'agir est une notion empreinte d'enjeux, qui implique, non pas seulement d'accompagner des personnes à participer davantage à leur devenir, mais de leur permettre de (re)trouver une place de sujet qui va définir lui-même ce qui lui pose problème, en essayant de trouver des solutions, par la mobilisation des ressources dont il dispose dans son environnement et en lui-même. Cela suppose de lui reconnaître cette compétence, à travers son expérience de sujet porteur d'un vécu, d'un savoir issu de son expérience.

Le pouvoir d'agir des personnes vivant une situation de vulnérabilité est un mouvement qui prône donc une action « ascendante » de l'action sociale, en partant des citoyens et des élus locaux, privilégiant l'intérêt du travail social collectif et préventif. C'est une remise en cause de l'action sociale « descendante » qui privilégie les actions individuelles ciblées et curatives.

Ce mouvement a été initié en Amérique du Nord dans les années 1960, à partir des « expsychiatisés et survivants de la psychiatrie », issu des droits civiques américains (constitué à partir d'une dénonciation de la maltraitance institutionnelle et ayant cheminé vers l'action à travers la participation). En France, suivant cette dynamique, d'autres initiatives ont vu le jour : les patients-experts institutionnalisés avec la loi Kouchner de 2002, en passant par l'Éducation Thérapeutique du Patient, les Groupes d'Entraide Mutuelle comme structures de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale... Les rapports du Haut Conseil du Travail Social ont également porté ce mouvement. Depuis quelques années, le pouvoir d'agir est devenu un « fait social » (Jouet, 2013), « au regard d'une structuration par le bas où émergent différentes figures de patients, ainsi que d'une structuration par le haut attestée par l'institutionnalisation qui les accompagne, voire les précède (Vedelago, 2014) ». [...]

Le nouveau numéro de la revue du CREAI propose ainsi de s'interroger sur la façon de concevoir l'autre dans son identité et ses compétences, au-delà de sa situation de vulnérabilité, temporaire ou permanente, afin de construire un lien social le moins asymétrique possible, en avançant que, sans doute, le pouvoir d'agir des uns vient renforcer celui des autres."

Ce numéro a été imprimé à 500 exemplaires, dont 200 ont été envoyés gracieusement à nos adhérents et contributeurs ainsi qu'à nos partenaires associatifs et institutionnels (Conseil Régional, Conseils Départementaux, ARS).



Conclusion

par Pauline Noël, Directrice



Ma feuille de route consistera à mener, avec l'équipe, les différents projets d'"une nouvelle ère dans la continuité" pour le CREAI :

Le maintien de l'activité Formation-Accompagnement

- Face à la demande croissante d'accompagnement de la part des établissements, le CREAI a décidé en janvier 2022 de recourir aux compétences de **deux nouvelles conseillères techniques** : nous souhaitons la bienvenue à Lucie Rivière et à Marion Portat, qui rejoignent notre équipe permanente.

La poursuite des objectifs fixés par le projet stratégique 2019-2023 du CREAI Accompagnement

- Renforcer sa visibilité en dynamisant ses réseaux et **accroître la lisibilité de ses actions**
- Rassembler le plus grand nombre possible d'acteurs engagés dans l'action sociale, médico-sociale et sanitaire connexe et développer une dynamique de mise en cohérence des actions,
- **Refondre les statuts** pour élargir le CA,
- **Recueillir et valoriser la parole des personnes en situation de vulnérabilité**, leur faire place au sein des organisations,
- Réinitier et accompagner des **groupes de travail pluriprofessionnels**, dans le cadre de la mission d'animation régionale du CREAI,
- Initier une **politique de communication structurée** et inscrire le CREAI dans le nouvel environnement numérique
- Rechercher de nouveaux adhérents, du mécénat et de nouveaux partenaires institutionnels.

Une participation active aux actions initiées par la Fédération ANCREAI

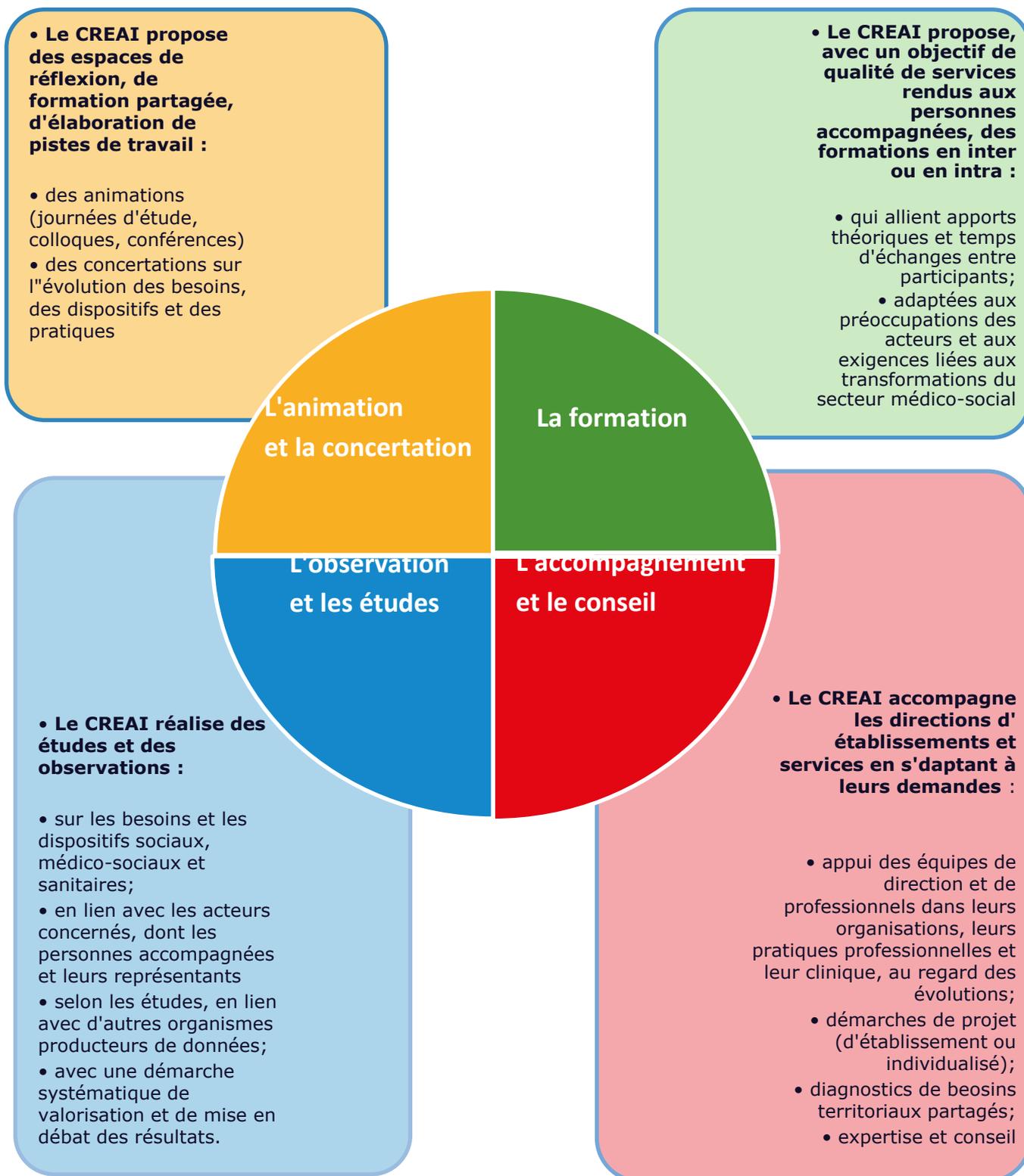
- le **Comité des directeurs**, source d'informations et de collaboration
- le **projet ePop** (pour "Empowerment and participation of persons with disabilities", ou "Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap ") : ePoP vise à généraliser le recours aux pairs accompagnants, en milieu ordinaire ou protégé, pour renforcer l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.
- le **projet START** (Service Territorial d'Accès à des Ressources Transdisciplinaires) : ce projet propose de créer une communauté de pratiques professionnelles en territoires dans le champ des troubles du neuro-développement (TND). L'objectif est d'améliorer et de décroïsonner les pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin.

Le développement du réseau régional du CREAI

Cela signifie notamment de rencontrer les acteurs du secteur social et médico-social, pour **rechercher de nouveaux membres** du Conseil d'Administration, ainsi que de **nouveaux adhérents et contributeurs**.

"Vaste programme", me direz-vous; mais je ne doute pas que, pour paraphraser le président, avec le temps et le dynamisme d'une équipe de professionnels que je remercie pour son accueil bienveillant, "l'avenir se dessine dans un climat d'empathie, entre anciens et nouveaux, où chacun(e) apporte son expertise".

Le CREAI, lieu-tiers régional et transversal, outil d'aide à la décision, remplit 4 missions :





CREAI Centre-Val de Loire
35 avenue de Paris – 45000 ORLEANS
02 38 74 56 00 – www.creaicentre.org –
creai-centre@creai-centre.asso.fr